

Fiche Information Patient **TAMOXIFENE (NOLVADEX®)**

Qui peut prescrire TAMOXIFENE ? : Ce médicament doit être prescrit par un **médecin hospitalier** ou **de ville**.

Où se procurer TAMOXIFENE ? : Chez votre pharmacien habituel.

Le générique est tout aussi efficace, il a le même principe actif.

Formes/présentations:

- Comprimés ronds de couleur blanche dosés à 10 mg ou 20 mg
- Boîtes de 30 comprimés dosés à 10 mg (4,59 € la boîte)
- Boîtes de 30 comprimés dosés à 20 mg (9,60 € la boîte)



Comment prendre TAMOXIFENE ? : Votre posologie est strictement individuelle. Respecter la dose prescrite par votre médecin. La dose recommandée est de 20 mg par jour (soit un comprimé de 20 mg).



Le comprimé de TAMOXIFENE est à avaler **entier avec un grand verre d'eau, en une prise par jour tous les jours, à la même heure et de la même manière : toujours au cours d'un repas ou toujours en dehors d'un repas.**

Le comprimé ne doit pas être écrasé, coupé, croqué ou sucé. Toutefois, en cas de nutrition par sonde ou pour les patients ayant des difficultés à avaler, le comprimé de TAMOXIFENE peut être broyé.



Se laver soigneusement les mains avant et après chaque manipulation de TAMOXIFENE.



En cas d'oubli : si vous avez oublié une prise de médicaments ou en cas de vomissements : **attendez la prise suivante et ne doublez pas les quantités.**

Comment conserver TAMOXIFENE ? :

Conservez les comprimés à température ambiante, à l'abri de l'humidité.

Recommandations générales :



Parlez de **tous vos médicaments** (sans ordonnance, à base de plante comme le millepertuis, etc. ...) à votre médecin ou à votre pharmacien : il existe un risque d'interactions médicamenteuses.



Ne jamais arrêter le traitement ou modifier le rythme d'administration ; prévenir immédiatement votre médecin si vous êtes dans l'incapacité de continuer votre traitement.



Rapportez à votre pharmacie tous les comprimés endommagés ou inutilisés, ne les jetez pas dans la poubelle des ordures ménagères.

Fiche Information Patient TAMOXIFENE (NOLVADEX)



TAMOXIFENE® n'est pas photosensibilisant. Evitez cependant l'exposition prolongée **au soleil** et protégez-vous avec une crème solaire si vous devez le faire.



Contient du lactose.

Quels sont les effets secondaires de TAMOXIFENE ?

Ne soyez pas inquiet à la lecture de ces effets, il est possible que vous n'en éprouviez aucun

Fréquence	Prévention	Que Faire ?
TRES FREQUENTS		
Bouffées de chaleur	Evitez les déclencheurs comme l'alcool, la caféine, le chocolat, les aliments chauds et épicés, le stress et la chaleur.	Faites régulièrement de l'exercice. Restez au frais. Portez des vêtements légers. Buvez beaucoup d'eau. Si ce symptôme persiste, en parler avec votre médecin.
Nausées	Buvez fréquemment de l'eau fraîche, du cola dégazéifié, par petites gorgées entre les repas. Evitez les aliments frits, gras, épicés ou trop sucrés. Prenez des repas légers et fractionnés.	Si les nausées persistent, en parler à votre médecin. L'absorption en 2 prises par jour, 10 mg le matin et 10 mg le soir, peut réduire cet effet secondaire.
Etourdissement, fatigue, vertiges	Anticipez les moments de fatigue et prévoyez des moments de repos. Se fixer des priorités.	Reposez-vous lorsque le besoin s'en fait sentir. Soyez prudent en cas de conduite de véhicule ou d'utilisation de machine.
Cédèmes des membres	Elevez vos pieds lorsque vous êtes assis. Maintenez une alimentation à faible teneur en sel. Evitez de porter des vêtements trop serrés.	Surveillez votre poids : en cas de prise de poids rapide et inattendue, contactez votre médecin.
Douleurs musculaires et/ou articulaires	Faites des exercices légers comme de la marche.	Prenez un comprimé de paracétamol si nécessaire (sans dépasser 4 g par jour). Si les douleurs persistent ou vous incommode, en parler à votre médecin.
Eruptions cutanées	Utilisez un savon doux et une crème hydratante.	En cas d'apparition, contactez votre médecin.
Métrorragies (réapparition de saignements type règles après la ménopause) ou leucorrhées (pertes blanches)	Ne pas dépasser 5 ans de traitement. Effectuez une surveillance gynécologique annuelle.	En parler à votre médecin et/ou votre gynécologue.